



Etude
du **PLU**
de la **ville**
de **Kervignac**

PADD - Chapitre 3

Les renouvellements du PADD

Sommaire « les renouvellements »

Centre bourg

Densifier le bourg

Centre de Kernours

- 3 Le « renouvellement » pour Kervignac
- 4 Donner un centre actif au bourg
- 5 Pour le centre bourg, profiter des opportunités
- 6 Partir d'une hypothèse et la faire évoluer
- 7 Créer un centre de services à Kernours
- 8 Les renouvellements du PADD de Kervignac



Le « renouvellement » pour Kervignac

Renouveler, c'est remplacer une construction par une autre.

« Renouveler » consiste à remodeler un site après y avoir identifié des dysfonctionnements ou des potentialités d'occupation des sols plus intéressantes pour l'intérêt général.

Le renouvellement urbain prévu par la loi SRU concerne en particulier les quartiers pour lesquels la dégradation des constructions ou la faible densité sont flagrantes.

De nouvelles données, comme une ligne de transport ou un nouvel équipement, peuvent aussi générer de nouveaux besoins.

Renouveler, c'est réparer, substituer sans provoquer des perturbations trop lourdes pour les riverains.

Les élus ont décidés d'accompagner les actions de renouvellement avec des projets de qualité à la fois dans le bourg, les villages et les zones d'activités.

Cette qualité portera en particulier sur les espaces publics.



Donner un centre actif au bourg

Doter le bourg d'un vrai centre

Le bourg de Kervignac est doté d'équipements récents et de quelques commerces : écoles, équipements sportifs, salles de réunion, médiathèque, pharmacie, alimentation, boulangerie... Mais son poids économique et démographique reste encore faible à l'échelle de la commune car l'extension de son urbanisation est récente.

Un bourg plus fort favorisera la rencontre et la solidarité entre les habitants.

Il réduira les déplacements, en particulier ceux nécessitant l'usage de l'automobile. Il pourra encourager des investissements...

Les élus souhaitent impulser le développement des commerces et renforcer l'attractivité du bourg. Une charte du commerce est en cours d'élaboration à l'échelle du canton.

Les espaces publics du bourg n'ont pas été remodelés en raison des travaux sur les réseaux. Le temps est venu de donner au bourg la qualité qu'il mérite.



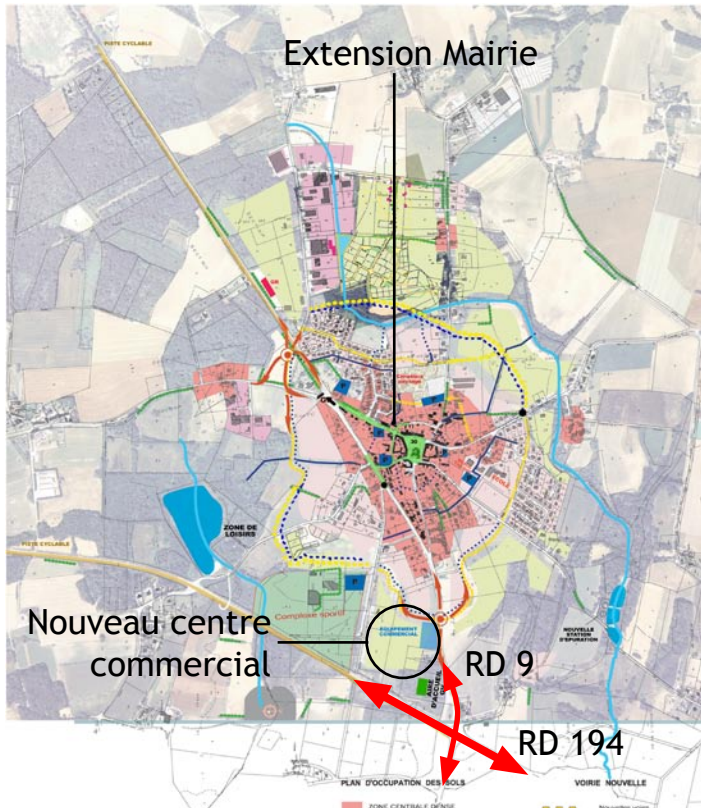
Pour le centre bourg, profiter des opportunités

Deux nouveaux projets pour le bourg

A l'automne 2008, il existe deux projets au bourg.

La mairie actuelle va s'étendre, cela va dynamiser le bourg.

Un centre commercial de 1000 m² va s'implanter au sud du bourg.



Relier l'église à la RD 9

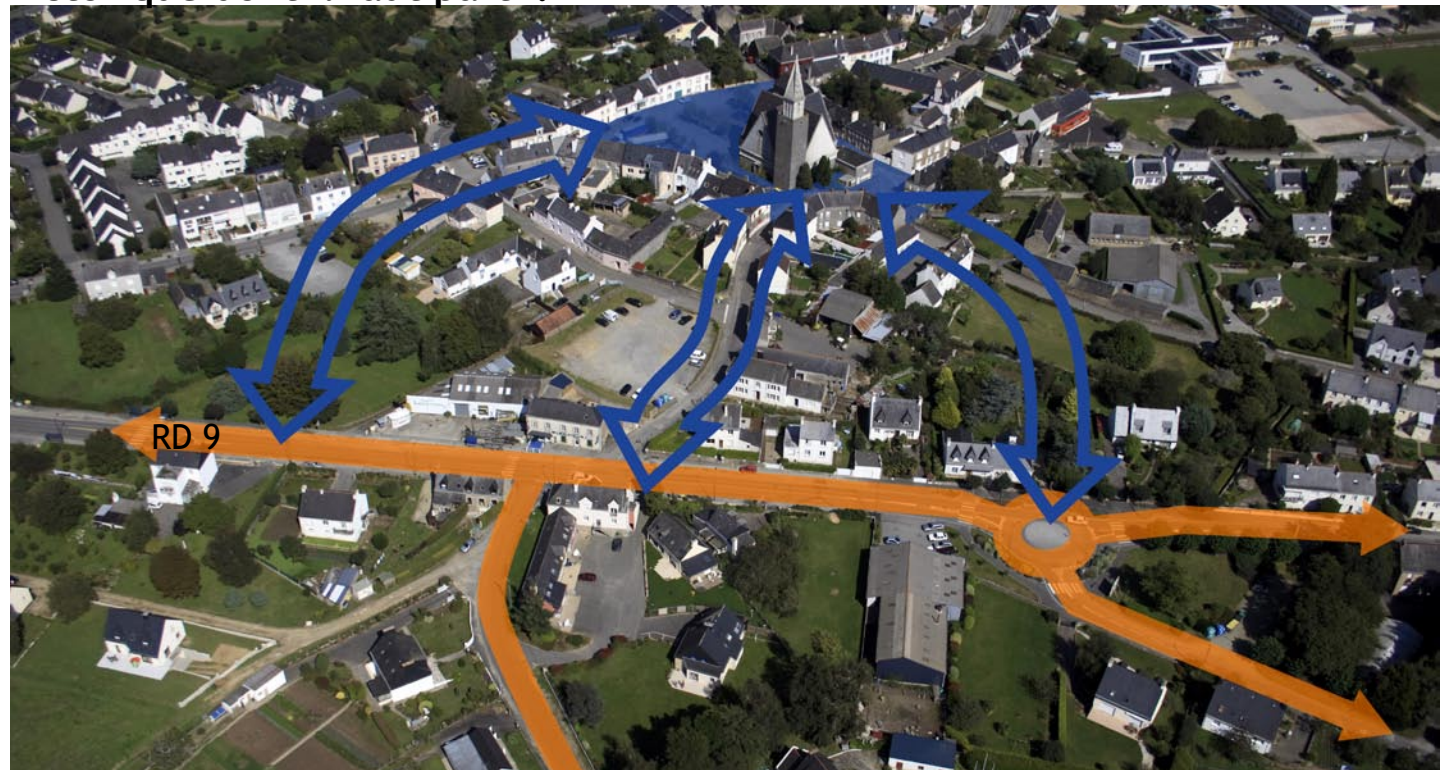
La RD 9, qui tangente le bourg, est appelée l'avenue des Plages. C'est le barreau routier le plus fréquenté du bourg.

Le centre doit s'organiser de manière à relier l'église et la RD 9.
La place de l'église est le pôle historique dont il faut partir.

Plusieurs solutions ont été étudiées

La solution la plus au sud permet de mieux signaler le centre sur la RD 9.

Le centre bourg doit donc jouer sur une recherche de qualité.



Partir d'une hypothèse et la faire évoluer

Faire le projet du centre-bourg

La proposition est de développer les modes de déplacement doux.

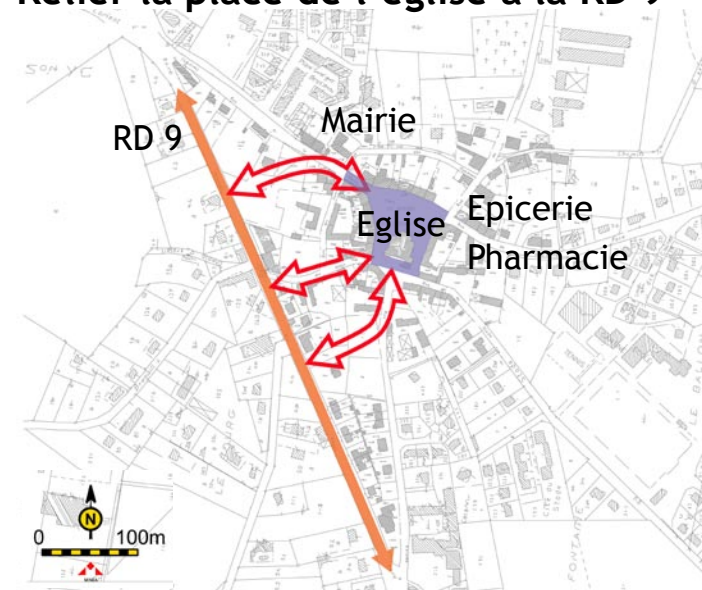
La place de l'église doit rester le site d'accueil privilégié au Nord du centre avec la pharmacie, l'épicerie, la boulangerie, le café... Il faudrait ensuite relier ce pôle conforté à la RD9.

Un nouveau cheminement reprendrait le haut de la rue de Keranna puis s'orienterait directement vers le giratoire de l'avenue des Plages avec l'allée des Sports. Des terrains libres, de chaque côté de cette voie, permettraient la réalisation des programmes du nouveau centre.

La RD9 pourrait être ponctuellement décalée pour ralentir les voitures, créer un parking et matérialiser un signal fort.



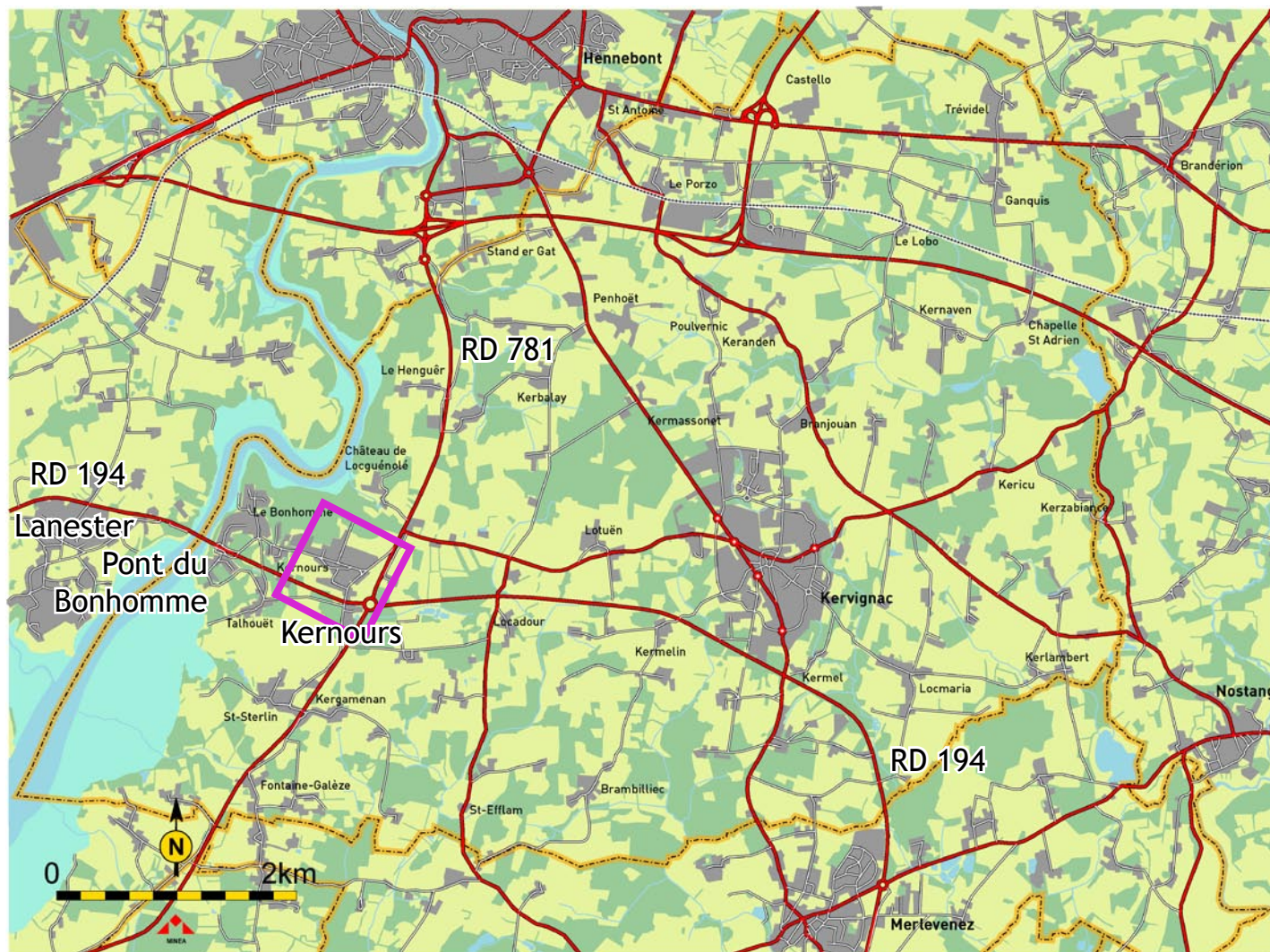
Relier la place de l'église à la RD 9



Créer un centre de services à Kernours

Kernours devient une petite agglomération

Le secteur de Kernours est découpé en lotissements et comporte ainsi des maisons individuelles plus ou moins éparées. On n'y trouve pas de véritable pôle de service. Le carrefour des routes départementales, à Maison Rouge, voit passer un grand nombre d'automobilistes. Ce passage important peut inciter à créer un pôle de services. Un soin tout particulier sera apporté à la qualité des espaces publics.



Les renouvellements du PADD de Kervignac

Concierter sur un projet de centre

Les élus souhaitent que ces projets de renouvellement soient réfléchis en concertation avec les Kervignacois.



Le bourg de Kervignac, un centre plus fort à priorité piétonne
Pôle de services du Pont du Bonhomme

L'objectif des élus est de réussir à donner au bourg une attractivité à l'échelle de la commune et une population future de 8 000 habitants.

C'est en particulier avec un aménagement de qualité des espaces publics du centre.

